

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

GAZETTE DES CAMPAGNES

Journal du Cultivateur et du Colon, paraissant tous les Jendis

ABONNEMENT :

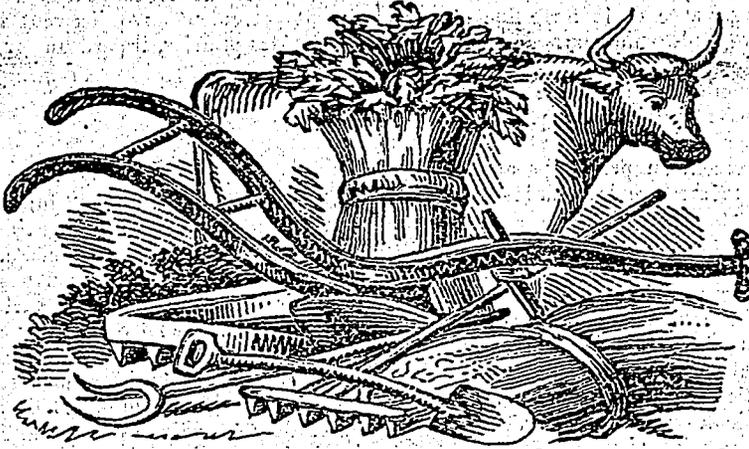
\$1.00, payée invariablement d'avance.

L'abonnement date du 1er avril, 1er juillet, 1er octobre, ou 1er janvier.

On ne s'abonne pas pour moins d'un an.

Tout avis de cessation d'abonnement devra être donné à ce bureau, par écrit, un mois d'avance.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.



ANNONCES :

1re insertion, 8 cts. la ligne
2e " etc. 2 cts. "

Pour les annonces à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser spécialement aux Cultivateurs, trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité

Firmin H. Proulx, Éditeur-Propriétaire, à qui toutes lettres, réclamations, envois, etc., doivent être adressés franco

CAUSERIE AGRICOLE

Formation des prairies

DES ENGRAIS PULVÉRULENTS.

(Suite.)

Les os des animaux, même ceux qui sont épuisés de leur matière grasse pour la fabrication du savon, peuvent être employés avec avantage dans les mêmes circonstances que les guanos terreux; mais ils ont le grave inconvénient de n'être que lentement solubles; tellement que si on les employait sans les diviser leur effet sur la végétation ne serait pas appréciable.

Pour obtenir de leur emploi des résultats satisfaisants on a soin de les briser et de les réduire en poudre fine; plus les fragments sont petits, plus leur effet est immédiat.

Même dans ce cas la solubilité des os employés sur les prairies ou les pâturages est très-faible. Les Anglais font disparaître cet obstacle en les rendant solubles par une addition d'acide sulfurique (huile de vitriol). Mais l'emploi de cette dernière substance exige des précautions qui en rendent l'usage peu facile.

La fiente des oiseaux de basse-cour est aussi un engrais très-énergique et très-avantageux pour la fumure des prairies. En examinant sa composition, son origine et ses effets, nous remarquons que cette fiente est, on pourrait dire, une espèce de guano qui ne diffère du véritable guano importé que parce qu'il est de formation plus récente.

En effet, nous voyons dans les déjections des volailles et surtout des pigeons les mêmes principes que dans le guano proprement dit; avec cette différence, cependant, qu'elles sont moins riches, moins concentrées, c'est-à-dire que sous un même volume elles contiennent moins de substances fertilisantes.

Cet engrais peut être employé avantageusement sur toutes les prairies et les pâturages, mais son effet est surtout remarquable sur les terrains compacts et froids.

Comme il est très-énergique, ce serait une opération vicieuse que de le répandre sur les plantes en pleine croissance. On

attend donc, pour le saupoudrer sur le sol, le moment où la végétation commence à se réveiller, ce qui arrive vers le commencement de mai. A cette époque la terre est humide, les pluies sont fréquentes, en conséquence l'engrais se dissout presque aussitôt et favorise immédiatement la pousse de la prairie.

La dose que l'on peut employer peut varier beaucoup; ainsi on peut la porter de 150 à 1000 livres par arpent, c'est au cultivateur à choisir entre ces deux nombres celui qui lui paraîtra le plus convenable suivant la quantité d'engrais qu'il a à sa disposition; car l'augmentation de produits est presque toujours proportionnelle à la dose employée. Il serait donc avantageux d'employer les plus fortes doses auxquelles nous puissions arriver sans nuire à la croissance de l'herbe.

Cet engrais ne doit jamais s'employer à l'état frais; parce qu'alors il brûle les plantes au lieu de favoriser leur croissance. Voici la préparation qu'on lui fait subir le plus ordinairement:

On le ramasse avec soin et on l'étend en couche mince sur le plancher d'une batterie et on l'y laisse sécher lentement à l'ombre; parce qu'autrement ses principes les plus actifs s'échapperaient dans l'air sans aucune compensation. Puis, lorsque la dessiccation est complète, on le bat au fléau jusqu'à ce qu'il soit réduit en poudre fine. Enfin, on le mélange le plus intimement possible avec un volume égal au double de terre bien sèche et bien émiettée. Cette dernière opération est faite afin de rendre plus facile la dispersion de l'engrais qui se fait alors à la volée.

La fiente de volailles est peu abondante et son usage est par conséquent très-restreint; mais avec un peu plus de soin, on pourrait en recueillir encore une bonne quantité.

Le préjugé qui existe contre cet engrais est encore un obstacle à son emploi. On doit bien remarquer cependant que s'il brûle l'herbe lorsqu'il est frais, il a un effet tout autre lorsqu'on lui a fait subir la préparation précédente.

La fiente est comme les précédents un engrais qui ne peut être employé nulle part plus avantageusement que sur les prairies. On ne s'en doute peut-être pas, puisqu'elle est jetée au vent comme une substance nuisible ou tout au moins inutile.

On perd beaucoup en agissant ainsi ; car il n'en coûte rien pour se la procurer et l'étendue de prairie qui en serait couverte, si petite qu'elle fut, paierait amplement les légers frais d'épandage.

On emploie la suie dans la proportion de 18 à 15 minots par arpent. Mais l'épandage en aussi petite quantité d'une substance aussi légère que la suie, de plus son activité sur la végétation nous oblige à la mélanger avec de la terre fine et sèche dans la proportion de un volume de suie pour deux ou trois minots de terre à un minot de suie.

Cet engrais active d'une manière remarquable la végétation des plantes de presque toutes les prairies et les pâturages, mais il agit particulièrement sur les prairies froides et humides.

On le répand au commencement du printemps aussitôt que la terre est découverte, lors même que les plantes n'auraient pas commencé à végéter.

Les cendres de bois agissent sur toutes les prairies d'une manière très-avantageuse. Nous ne prétendons pas obliger par là les cultivateurs à se servir des cendres vives pour la fumure de leurs terres, quoique ces substances soient excellentes ; car généralement ils trouvent plus profitable de les employer pour les lessivages, la fabrication du savon et autres usages.

Cependant, après l'extraction de la potasse ou le lessivage, il reste encore ce qu'on appelle les cendres lessivées qui pour n'être pas aussi riches que les cendres vives, n'en sont pas moins très puissantes sur la végétation.

Dans tous les terrains elles activent d'une manière remarquable la croissance des légumineuses, telles que trèfle, jargeau, resceron, luzerne et autres, sans nuire à celle des graminées, telles que mil, franc-foin, paturins, vulpins, etc. Dans ce cas les cendres vives ou lessivées ont l'heureux avantage d'augmenter la quantité de fourrage tout en améliorant sa qualité.

Il est des circonstances où les cendres vives agissent beaucoup plus énergiquement que les cendres lessivées ; tandis que dans d'autres ces dernières sont tout aussi efficaces. Ainsi dans certains sols peu riches en potasse les premières auront des effets qui quelquefois paraîtront tenir du prodige. Sur d'autres ce sont les phosphates qui paraissent faire défaut et alors les cendres lessivées sont aussi avantageuses que les cendres vives.

Les cendres se répandent sur le sol dans la proportion de 18 à 50 minots par arpent, en ayant soin d'employer les cendres vives en quantités plus faibles que les cendres lessivées. Dans certaines contrées, on est si bien convaincu des avantages des cendres qu'on ne fait aucune difficulté de les payer jusqu'à trente sous le minot. Ici on agit tout autrement : dans la plupart des cas, on pourrait se procurer les cendres lessivées pour quelques sous par minot et souvent même pour rien ; eh bien, on refuse ces avantages ; on fait encore plus, on perd complètement celles qui se produisent à la maison ; on se contente alors de les jeter dans la cour où elles sont dispersées par le vent. Qu'on ne s'y trompe pas, la culture canadienne serait presque riche, si le cultivateur tirait parti de la moitié des matières fertilisantes qui se perdent sous sa maison, et il est du devoir de tout journal agricole, d'appeler l'attention des praticiens sur ces faits déplorablement.

Le fumier ordinaire est l'engrais que nous employons le plus souvent pour la fumure des prairies. Nous aurions dû peut-être le placer en tête de tous les engrais que nous venons de faire connaître ; parce que c'est le plus commun. Mais nous l'avons placé ici au rang qu'il doit tenir suivant son importance.

On nous reprochera sans doute, de ne savoir pas apprécier le fumier de ferme à sa juste valeur. On se trompe ; bien au contraire, le fumier de ferme possède des qualités qu'aucun autre engrais ne peut remplacer. A lui seul il peut donner aux

plantes une nourriture complète, avantage que ne possèdent aucuns des engrais précédents. Mais le fumier ne produit tous ces effets que dans certaines circonstances déterminées en dehors desquelles il convient peu. Enfoui dans la terre, par exemple, aucun engrais ne peut lui être comparé et toutes les autres matières fertilisantes n'agiront avec efficacité que si le fumier de ferme concourt à engraisser le sol. Les choses se passent autrement lorsqu'on veut faire servir cet engrais à la fumure des prairies, il perd une grande partie de ses avantages.

(A continuer.)

REVUE DE LA SEMAINE

Dans le Consistoire du 22 juin, nous dit le *Monde*, le Souverain Pontife a consulté les cardinaux sur la publication de la bulle de convocation du Concile. Les cardinaux ont fait une réponse affirmative. Nous pouvons donc regarder maintenant la réunion du Concile comme certaine, et nous ne tarderons pas à en connaître l'époque.

La réunion de cette auguste assemblée est attendue de l'univers entier. Incrédules et fidèles, catholiques et schismatiques, fils soumis et fils inquiets la désirent ou la redoutent, mais s'accordent à y voir le plus grand événement du siècle, et même de plusieurs siècles. On sait qu'elle portera la lumière sur plusieurs points, qu'elle terminera beaucoup de questions encore pendantes, étendra le cercle de la vérité définie, reportera les controverses plus loin, et sera par conséquent le point de départ d'une nouvelle efflorescence de civilisation chrétienne.

Dans le même Consistoire, le Saint-Père a flétri en termes très-énergiques la conduite du gouvernement autrichien à propos de la question du mariage, de l'enseignement et de la liberté de toutes les opinions en opposition au Concordat qui réglait les relations de l'Autriche avec le Saint-Siège. Ce document a fait une grande sensation en Europe, et particulièrement en Autriche.

Le Saint-Père félicite l'épiscopat et le clergé autrichien d'avoir défendu avec intrépidité la cause de l'église, et il rappelle aux violateurs de ses droits les censures et les punitions spirituelles que les constitutions ecclésiastiques et les décrets des conciles œcuméniques infligent aux coupables.

Puisse la catholique Autriche se retirer promptement de la mauvaise voie où elle s'est engagée !

Le *Monde* du 2 juillet parlant de la fête de St. Jean-Baptiste à Rome par nos zouaves pontificaux canadiens, dit que la journée a été bonne pour tous, et surtout pour ses braves enfants de la vieille France dont ils ont si fidèlement et si admirablement conservé le vieux langage, les vieilles habitudes, les mœurs irréprochables, et les vieilles traditions de patriotisme et de foi.

De nouveaux désastres viennent de s'ajouter, paraît-il, à ceux dont souffre déjà la pauvre Algérie. Des pluies torrentielles ont causé des dégâts tels qu'on n'en a jamais vu de semblables. Les pertes qui s'en suivent sont considérables.

Nous continuons maintenant notre étude sur le fénianisme.

Comme nous l'avons fait voir dans notre dernière *Revue*, la cause du fénianisme se trouve dans les iniquités dont l'Irlande a été la victime depuis plusieurs siècles. Nous allons maintenant en étudier l'histoire, et nous verrons que, sous un nom ou sous autre, le fénianisme existe depuis fort longtemps.

On peut dire que l'Irlande n'a pas cessé d'être hostile à l'Angleterre et en état d'insurrection contre elle depuis la conquête, qui l'a soumise à ce pays. Toujours l'oligarchie anglaise, même avant la réforme protestante, a eu pour système d'appauvrir l'Irlande, et toujours aussi les Irlandais ont fait effort

pour se soustraire à cet ordre de choses. Dans leur impuissance, ils nourrissaient chaque jour, à l'occasion de nouveaux griefs, leur haine contre l'opresseur.

Lors de la réforme, la persécution, dirigée contre l'Irlande, prit un caractère encore plus odieux qu'auparavant : on chercha par tous les moyens possibles à la courber entièrement sous le joug et la réduire à une impuissance absolue. Cromwell surtout fut impitoyable dans les représailles qu'il exerça contre elle. Depuis lors, elle est toujours allée s'appauvrissant de plus en plus, car on l'a toujours tenue systématiquement dans l'ignorance et mise hors d'état d'acquiescer des richesses. On conçoit qu'un pareil système de tyrannie, de la part de l'Angleterre, devait produire une grande exaspération chez les malheureux irlandais, et donner lieu à de fréquentes tentatives d'insurrection. On ne peut cependant qu'admirer leur patience, en général, et leur résignation ; elles auraient même dû toucher le cœur des oppresseurs.

Il n'en fut pas ainsi : le même joug continua de peser sur l'Irlande. Alors les plus bouillants, les plus impatientes et ceux qui avaient eu à souffrir plus directement de l'injustice de l'Angleterre s'unirent ensemble dans le but de se venger de leurs tyrans. Vers 1760, une société dite des *Enfants blancs* (*White boys*) se forma. Elle se composait de journaliers sans pain, d'ouvriers sans travail que les fabricants renvoyaient à dessein des manufactures, et aussi de petits fermiers que les grands propriétaires anglais, obéissant au même esprit de persécution, congédiaient arbitrairement. Les *enfants blancs* tenaient des assemblées la nuit, et dans ces assemblées ils décidaient la mort de tel propriétaire, de tel agent ou de tel magistrat dont on avait à se plaindre. Lorsque de sanglantes exécutions avaient été accomplies, les *enfants blancs* se dispersaient, et il n'était guère possible de trouver les traces des coupables, tant le secret était bien gardé. Les populations sympathisaient jusqu'à un certain point avec les *White boys*, et d'ailleurs aucun Irlandais n'eut osé les dénoncer en justice, car il aurait été exposé à de terribles vengeances.

Aux *White boys* succédèrent les *Cœurs de chêne* (*Hearts of oak*). Ils se donnèrent pour mission de venger les paysans irlandais des surcroûts de corvée que leur imposaient les agents du gouvernement anglais. Tout agent, dont on avait à se plaindre, était impitoyablement massacré, de sorte que les fonctionnaires publics étaient constamment sous l'empire d'une profonde terreur. On rechercha les *Cœurs de chêne* ; on en exécuta plusieurs ; mais immédiatement parurent les *Volontaires Irlandais* (*Irish volunteers*), qui profitèrent des embarras que causait à l'Angleterre la guerre d'Amérique, l'insurrection de ses colonies, pour obtenir que justice fut rendue à l'Irlande et qu'on réduisit quelques-uns de ses griefs. Ils devinrent bientôt fort nombreux ; au bout de deux ans, on en comptait quarante mille. Ils adressèrent des pétitions au gouvernement et accompagnèrent leurs demandes de démonstrations militaires. Tout le pays alors les appuyait, car, à cette époque, les protestants d'Irlande faisaient cause commune avec les catholiques pour demander d'importantes réformes politiques. Prise entre deux feux, l'Angleterre comprit que, pour ne pas tout perdre, il fallait céder quelque chose et prêter l'oreille aux plaintes qui lui venaient de toutes parts. Le résultat de cette dernière agitation de la part des Irlandais fut donc l'amélioration du sort de leur malheureuse patrie : les lois pénales furent réformées, et le parlement irlandais fut déclaré libre en 1782.

Quant à ces lois pénales, les Irlandais demandaient qu'elles fussent réformées parce qu'elles rappelaient toutes les rigueurs de la conquête et de la persécution. Ils avaient aussi demandé la réforme des abus introduits dans la loi électorale, mais ils ne l'obtinrent pas. Toutefois ils auraient vécu satisfaits de ce

qu'on leur avait accordé, si l'on ne se fut pas ingénié à les tyranniser sur d'autres points.

L'engrais humain utilisé immédiatement, sans frais ni perte aucune de principes utiles, surtout sans infection ni mauvaise odeur

I

Il y a longtemps que nous voulons parler d'un nouveau système de vidange prévenant la fermentation et les gaz insalubres, que nous avons vu fonctionner, à la grande satisfaction de tout le monde, à l'Exposition universelle de Paris l'année dernière. Nous attendions de nouveaux renseignements. L'auteur, M. P. N. Goux, de Paris, vient de les donner au public dans une brochure de 16 pages in 8vo.

Plusieurs systèmes étaient en présence se disputant la palme. La lutte était vive entre les exposants. Mais c'est la fosse mobile qui a été regardée comme le seul récipient salubre, commode et économique, parce qu'elle laisse le sous-sol net et l'air pur, et qu'elle s'enlève sans bruit et sans odeur.

Celle qui nous a paru réunir dans la plus forte mesure toutes les conditions de salubrité et d'économie, est de M. P. N. Goux, propriétaire-agriculteur. Son système a été seul appliqué au Champ-de-Mars pendant la durée des travaux de l'Exposition ; il a seul fonctionné à Billancourt, et au Champ-de-Mars, place Rapp. A Billancourt, les récipients étaient vidés sous les yeux des visiteurs, qui ont pu constater que la préparation de cet engrais n'a rien de répugnant. L'odeur et l'aspect rappellent le fumier d'étable. Une fois nous avons assisté à la vidange. Nous pouvons certifier qu'il n'y avait pas la moindre odeur.

Comme c'est principalement au point de vue de l'agriculture que la *Gazette des Campagnes* s'occupe de cette question qui touche de si près à la fertilité du sol, nous croyons bien faire, avant d'écrire ce procédé, de dire d'abord quelque chose de la valeur agricole de l'engrais humain. Il faut que nos lecteurs nous le pardonnent ; ils n'en seront nullement incommodés. Laissons la parole à M. Goux lui-même qui a si bien étudié la question. Dans sa brochure p. 8, on lit ce qui suit :

« L'analyse chimique de l'engrais humain est connue ; la science, comme la pratique agricole, en ont confirmé la valeur ; nous n'avons donc à parler ici que de son mode d'action sur les végétaux, quand il est recueilli par notre procédé.

« Tout engrais est destiné à alimenter les plantes et à développer leur croissance ; mais il est indispensable que la nourriture dont elles ont besoin leur soit donnée dans un état immédiatement assimilable, c'est-à-dire sous la forme de gaz et de liquides, car si dans la nature chaque espèce d'êtres comporte un mode d'alimentation en rapport avec sa conformation, la structure des plantes démontre que leur nourriture doit être à l'état fluide ; leurs bouches principales sont placées à l'extrémité de leurs racines, de leurs fibrilles, de leurs spongioles.

« De tous les agents que la nature a chargés de préparer l'alimentation des végétaux, le corps humain et celui des animaux, — mais le corps humain surtout, — est le laboratoire par excellence, propre à fabriquer des engrais indispensables, riches, qui, recueillis par notre procédé, deviennent complets.

« Notre rôle doit se borner à les recueillir de manière à n'en rien distraire, à suivre en cela le procédé si connu pour la préparation du fumier de ferme qui consiste à recevoir et à conserver les déjections des animaux domestiques sur des absorbants ou litières, sans en rien retrancher. Cette méthode est si évidemment la meilleure, que l'on voit les cultivateurs

donner avec raison la préférence au fumier de leurs bestiaux qui réussit toujours, quoiqu'il renferme moins d'azote qu'un des engrais du commerce.

" Cette préférence et cette réussite constantes tiennent à plusieurs causes.

" Les principes utiles des déjections animales sont dans un état assimilable.

" Les pailles conservent dans le sol ces principes pendant toute la durée de la croissance de la plante.

" Les pailles sont une sorte de moyen mécanique énergique qui donne la porosité et l'aération au sol ; c'est, en un mot, un amendement. Elles apportent aux végétaux les autres agents nécessaires à leur développement.

" Elles forment enfin l'humus recherché pour toutes les cultures.

" C'est en recueillant l'engrais humain par les mêmes procédés que l'on est en droit d'affirmer qu'il doit produire partout les mêmes résultats.

" Les déjections humaines ne doivent point être abandonnées à elles-mêmes, car il y aurait alors des pertes considérables de principes utiles en même temps que des dégagements notables de gaz insalubres.

(A continuer.)

École d'agriculture de Ste. Anne

Les élèves de cette école et ceux qui ont intention de se faire inscrire sont informés que la rentrée aura lieu mardi soir le 1er septembre prochain.

Il y a encore un certain nombre de bourses disponibles. Les bourses sont de \$50.00. Pour y avoir droit, il faut savoir au moins le français grammaticalement, n'avoir pas moins de 16 ans, et produire un certificat de bonne conduite. Les applications pour les bourses doivent se faire par lettre au Major Campbell, Président de la Chambre d'agriculture, à Montréal. Comme le nombre est limité, les applications devront se faire le plus tôt possible.

Les élèves n'ont que leurs habits à fournir, avec deux paires de draps. Le lit est fourni par l'école. La pension est de neuf piastres par mois. Les parents n'ont que soixante-six piastres à déboursier.

Cette école a pour but de former aux pratiques de la bonne agriculture les fils des propriétaires ruraux qui se destinent à cultiver plus tard pour leur propre compte.

L'école est régie par un Directeur. Un surveillant lui est adjoint pour la discipline. Ce Directeur sera M. Joseph Desjardins. Le professeur des matières agricoles est M. Jean Schmouth. Il y a deux autres professeurs pour la zootechnie et le droit rural.

L'école est pourvue d'une bibliothèque, d'un bon laboratoire de chimie agricole, d'une superbe collection de planches murales d'Achille Comte pour toutes les parties de l'histoire naturelle, d'une collection de 100 échantillons de zoologie agricole, comprenant un grand nombre de terres avec sous-sols et les principaux amendements, enfin une petite collection d'anatomie élastique des plantes du Dr. Auzoux, pour la démonstration des leçons des professeurs.

En fait de matériel d'instruction, l'école est amplement pourvue de tout ce qu'il faut pour donner un excellent cours pratique à tout élève montrant de bonnes dispositions pour l'étude, le travail, et la discipline. Pour être un bon élève, ces trois conditions sont nécessaires. L'une d'elles venant à manquer, le résultat du séjour à l'école sera toujours très-faible sinon tout-à-fait nul.

Nous invitons et nous pressons vivement cette foule nombreuse de jeunes gens que les professions libérales n'appellent pas, à se faire une position à la campagne dans l'exploitation intelligente et raisonnée de leur patrimoine. Il fut un temps où la question de l'enseignement de l'agriculture comme profession était regardée comme chose impossible. Aujourd'hui le problème est résolu. Parmi les 81 élèves qui, depuis neuf ans, ont fréquenté notre école, tous ceux qui ont voulu travailler sérieusement à s'instruire, sans s'occuper des vains et sots amusements des jeunes désœuvrés, ont eu un plein succès, vivent honorablement d'agriculture. Comme notre voix est trop faible pour être entendue partout, nous osons compter sur la voix puissante de la Presse d'un bout à l'autre du pays pour seconder notre appel. Les grands journaux surtout, peuvent rendre d'immenses services à la vulgarisation de l'enseignement professionnel de l'agriculture.

Nous prendrons donc la liberté de les prier de vouloir bien reproduire ce qui précède, et d'y ajouter tout ce que leur patriotisme leur inspirera.

Petite chronique agricole

On ne parle plus partout que de l'extrême chaleur que nous subissons depuis plusieurs semaines et qui persévère avec une tenacité inconnue dans notre pays. Les accidents qu'elle a occasionnés sont déjà assez nombreux, s'il faut en croire ceux mentionnés jusqu'ici. Montréal et Ottawa ont fourni un nombre assez remarquable de ces malheureuses victimes de l'excessive chaleur. Les morts subites y ont été fréquentes depuis quelques semaines. Québec a eu également à enregistrer des accidents de même nature. Aussi en ce moment la partie riche ou réputée telle de la population des villes se répand partout dans la campagne pour y chercher le frais et le bien-être.

Dans la nuit de mardi à mercredi de la semaine dernière, de forts orages sont venus arroser nos champs desséchés depuis l'Islet jusqu'à la Rivière-du-Loup. L'atmosphère était chargée d'électricité. Les éclairs se succédaient avec une rapidité telle que le firmament paraissait tout en feu ! On voyait par moment à une grande distance tout aussi distinctement qu'au beau milieu du jour. Le tonnerre grondait sans cesse, et les éclats de la foudre étaient parfois terribles. On se croyait par moment dans un danger imminent, et non sans raison. La foudre est tombée en plusieurs endroits, et un brave citoyen de Ste. Hélène a été frappé mortellement à Témiscouata. De plus, ce qu'il y a d'assez surprenant, c'est que trois à quatre personnes d'une famille de Kamouraska se sont trouvées tellement électrisées pendant quelques minutes qu'elles se sont vues comme paralysées, ne pouvant ni marcher ni se remuer. Elles en ont heureusement été quittes à bon marché, car après cette commotion elles n'ont ressenti aucun malaise.

Mercredi matin le calme était rétabli, le vent ne soufflait d'aucun côté, et tout annonçait que la journée allait être remarquablement chaude. Après midi, le thermomètre est monté à l'ombre à 100 degrés Fahrenheit ou 30 degrés Réaumur. A Ste. Anne il n'est pas monté à une semblable hauteur depuis 1842, c'est-à-dire depuis 26 ans, comme on le constate d'après le cahier des observations météorologiques. Une si forte chaleur devait naturellement amener une perturbation dans l'atmosphère, et c'est aussi ce qui est arrivé. Le ciel s'est aussitôt obscurci, et a présenté un aspect sinistre. Les éclairs déchiraient les nuages en tous sens, et la foudre menaçait de tout briser. Enfin un violent orage, poussé par un fort vent de nord, s'est abattu sur la Rivière-Ouelle.

Samedi nous avons eu une brume épaisse qui nous a dérobé la vue du soleil toute la journée. Malgré cela la chaleur était

accablante. Vers le milieu du jour et dans le cours de l'après-midi il est tombé plusieurs orages, puis ensuite la pluie a continué la plus grande partie de la nuit. La quantité d'eau tombée est évaluée à $\frac{1}{2}$ pouces. Dimanche matin la végétation semblait reprendre vigueur. On respirait un air pur et frais, et tout renaissait, ce semble, dans la nature.

Les comtés de Kamouraska, de l'Islet, de Montmagny et d'une partie de celui de Bellechasse sont ceux qui ont le plus souffert de la sécheresse nous disent les touristes. Quoiqu'il en soit on ne peut s'empêcher d'admirer actuellement les beaux champs de blé de la ferme du Collège. Ce blé, semé dans le cours d'Avril, est très-avancé, et montre de très-beaux épis. Sa hauteur moyenne est environ 4 pieds à 5 pieds. Si les pluies deviennent un peu plus fréquentes on peut entretenir quelque espérance pour les derniers grains.

Un ami arrivant de la Beauce nous informe que les belles paroisses de ce district ont été beaucoup plus favorisées que les nôtres. Les grains, les prairies, les jardinages ont une belle apparence. Ils n'ont pas eu beaucoup à souffrir de la sécheresse, les pluies s'y sont succédées à d'assez courts intervalles.

M. le Rédacteur de l'*Union des Cantons de l'Est* nous dit dans son numéro du 15 courant qu'il vient de terminer une visite à travers les cantons de Melbourne, Durham, Wickham, Grantham, St. Guillaume et St. Bonaventure, pour s'assurer par lui-même de l'état de la récolte dans ces endroits. Il a constaté avec plaisir que les grains étaient en voie de prospérité. Les prairies sont généralement belles, dit-il, et les travaux de la fenaison font voir que le rendement du foin est bon. Il termine le compte-rendu de sa visite en donnant aux cultivateurs de sages conseils à propos de l'introduction de la *mountarde* dans les champs. Il voit dans la négligence à l'extirper une sorte de calamité, et il a raison. Cette plante nuit à la croissance du grain qu'elle étouffe, et finit par nuire considérablement aux prairies. Il fait des remarques analogues au sujet du *chiendent*. Toutes ces observations peuvent trouver leur application chez un bon nombre de nos cultivateurs. Quoique d'accords avec nous sur les tristes conséquences de ces plantes nuisibles, ils ne se hâtent pas plus pour tout cela de les faire disparaître.

On entretient aux Etats-Unis les plus belles espérances sur le résultat des moissons. Un journal de Cincinnati dit que le temps a été favorable, que le blé a promptement muri, que la récolte en est faite dans les Etats du Sud et une partie de l'Illinois, et qu'il est trouvé excellent. Un autre journal de St. Louis dit que la récolte est deux fois meilleure que celle des années précédentes. Dans l'Iowa et la Virginie tout est magnifique. En Californie, c'est la même abondance. Si ces renseignements sont exacts, nos voisins sont bien plus favorisés que nous.

En France la température a été très ressemblante à la nôtre. Certains départements ont souffert d'une sécheresse prolongée, d'autres ont été plus heureux. De là différents résultats dans les moissons.

Nous apprenons par le *Canada Farmer* que l'Exposition Provinciale d'Ontario aura lieu le 21 septembre prochain, à Hamilton.

RECETTES AGRICOLES

Moyen de faire donner beaucoup de lait aux vaches

Nous lisons dans l'*Union des Cantons de l'Est* la recette suivante, traduite du *Canada Farmer* :

Un cultivateur qui retire d'une seule vache le lait nécessaire pour l'usage de sa famille, composée de huit personnes, et duquel il a fait deux cent soixante livres de beurre durant l'année,

nous donne la manière d'obtenir ce résultat. Il faut pour avoir un lait riche et abondant, donner à votre vache trois fois par jour de l'eau presque tiède, en tant soit peu salée, dans laquelle vous mélangez dans une proportion d'une pinte pour 2 gallons d'eau. Ce breuvage qui coûte peu cher et peu de trouble fera bientôt gagner à l'animal 25 par cent sur la quantité de lait ordinaire. On peut donner comme ration chaque fois, un plein seau ordinaire, matin, midi et soir. L'animal recherchera avidement ce breuvage, au point de ne point vouloir boire d'eau claire à moins d'avoir une grande soif. Ce régime, une fois que l'on en aura fait l'expérience sera si profitable, que l'on ne voudra pas s'en départir. D'ailleurs, l'expérience qui en a été faite, nous prouve qu'une bonne vache laitière, a produit sous ce régime, quatre cents livres de beurre par an et même plus; pourquoi le cultivateur canadien n'obtiendrait-il pas autant? Essayons et nous verrons.

Fête de Sainte Anne

C'est dimanche prochain qu'a lieu la Fête de Ste. Anne. Nous croyons faire un sensible plaisir à nos lecteurs en leur donnant un extrait de la vie de cette sainte, extrait que nous empruntons au livre de la *Vie des Saints* que vient de publier M. l'abbé H. R. Casgrain.

De la France, la dévotion à Sainte Anne est passée en Canada, où son culte n'est pas moins répandu aujourd'hui que dans notre mère-patrie. Quel est le Canadien qui n'ait été élevé, dès son enfance, avec les pieux souvenirs du pèlerinage de la bonne sainte Anne, dont la douce appellation témoigne des faveurs signalées qu'on y a obtenues? L'origine de ce culte remonte au berceau même de la colonie. — Lorsque les premiers établissements se formèrent à la côte de Beauport, l'éloignement où se trouvaient les colons de l'église paroissiale de Québec leur fit bientôt désirer d'avoir, dans leur voisinage, une chapelle où ils pussent recevoir les sacrements et assister au service divin. L'un d'eux, Etienne de Lessart, homme honorable, et rempli de piété, touché de la dévotion des *habitants*, offrit, en 1658, à M. de Queylus, qui remplissait alors les fonctions de curé dans l'église paroissiale de Québec, une terre de deux arpents de front et d'une lieue et demie de profondeur, située sur sa concession au Petit-Cap, et ne mit d'autre condition à cette offrande, sinon que, dans la présente année, on commencerait sans délai et qu'on continuerait ensuite de bâtir une chapelle dans ce lieu. Cette proposition fut acceptée le 8 mars, et le 23 suivant, M. Vignal, qui avait une dévotion toute particulière pour Sainte Anne, fut délégué par M. de Queylus, pour aller bénir la place de l'église, qui fut dédiée à Sainte Anne en souvenir, sans doute, du pèlerinage de Sainte-Anne d'Auray. Ce fut le gouverneur général de la Nouvelle-France, M. d'Ailleboud, qui vint lui-même poser la première pierre de la nouvelle église. Lorsqu'on commençait cette construction, un habitant de la côte Beauport, nommé Louis Guimont, affligé de douleurs de reins, alla poser, par un motif de dévotion, trois pierres dans les fondements de la nouvelle église, et soudain se trouva guéri. Cette guérison devint l'occasion d'une autre plus frappante encore. Marie-Esther Ramage, femme d'Elie Godin, était atteinte d'une infirmité qui la tenait toute courbée depuis huit mois et l'obligeait de se traîner péniblement avec un bâton, sans espérance de jamais recouvrer la santé par aucun remède humain. Sur le récit que lui avait fait son mari de la guérison de Guimont, elle se mit à invoquer Sainte Anne; et au même instant elle se trouva sur ses pieds, parfaitement droite, et aussi libre de l'usage de ses membres qu'elle l'avait jamais été dans sa meilleure santé. Ces guérisons furent suivies de beaucoup d'autres non moins remarquables, opérées subitement dans la nouvelle église, et devinrent l'heureuse occasion qui accrédita la dévotion envers Sainte Anne et rendit célèbre ce lieu de pèlerinage dans tout le Canada. On y accourut bientôt de tous côtés et l'affluence était si grande durant le dix-septième siècle, que le jour de sa fête on y voyait réunis jusqu'à mille et douze cents communicants, sans parler d'un très grand nombre de pèlerins qui, dans le reste de l'année, s'y rendaient de toutes parts. Ces guérisons furent accompagnées de circonstances tellement frappantes, qu'en 1668, dix ans après la fondation de l'église, M. Thomas Morel, qui en

était curé, composa son recueil des *Miracles de Sainte Anne*, que, dans la suite, Mgr. de Laval, devenu premier évêque de Québec, examina et déclara conformes à la vérité. Ce prélat ajoutait à son jugement ces paroles remarquables : " Nous le confessons, rien ne nous a aidé plus efficacement à soutenir le poids de la charge pastorale de cette Église naissante, que la dévotion spéciale que portait à Sainte Anne tous les habitants de ce pays, dévotion qui, nous l'assurons avec certitude, les distingue de tous les autres peuples. "

La première chapelle de Ste. Anne de Beaupré avait été construite plus près du fleuve que l'église actuelle. Les quelques poutres de terre qui couvraient le roc ayant été emportés par les eaux et par les glaces, il fallut songer à bâtir une autre église dans un lieu moins exposé aux inondations. Telle est l'origine de l'église actuelle qui fut commencée en 1676 par M. Fillon, alors curé de Ste. Anne. Depuis lors ce pèlerinage n'a cessé d'être visité par de nombreux pèlerins, et les *ex voto*, qui sont suspendus à ses murs, témoignent que la protection à la bonne sainte Anne n'a pas été moins efficace au Canada, que sur les côtes de l'Armorique.

Les anciens missionnaires avaient inspiré aux sauvages une dévotion toute particulière pour Sainte Anne. Pendant plus d'un siècle, les sauvages chrétiens, furent dans l'habitude de se rendre chaque année à Sainte Anne de Beaupré ; ils y venaient en grand nombre de toutes les parties du Canada pour assister à la fête de la patronne du lieu. On voyait alors de longues files de canots sauvages, les uns remonter, les autres descendre le fleuve, et converger vers le rivage de Sainte-Anne, où tout un village de cabanes de sauvages se dressait, comme par enchantement, pour abriter les nombreux pèlerins.

Souvent on voyait ces pieux enfants des bois, à peine descendus sur le rivage, s'agenouiller et franchir dans cette position pénible la distance qui sépare la grève de l'église.

De nos jours, la dévotion à la bonne Sainte-Anne, loin de se ralentir, ne fait que s'accroître : d'autres pèlerinages se sont établis en différentes parties du pays, à Sainte-Anne de la Pocatière, à Saint-Gervais, à Sainte-Marie de la Beauce, à Varennes, à Sainte-Anne du bout de l'île, à Ristigouche, etc., etc. Mais c'est surtout vers la bonne Sainte-Anne du Nord que la foule des pèlerins se dirige. De tous les points du pays, on vient implorer la puissante protectrice. Chaque année, à l'époque de la fête, un bateau à vapeur laisse le rivage de Québec pour transporter une nombreuse population avide de rendre ses hommages à la grande sainte, et implorer son intercession. Mais laissons parler un de ces pieux pèlerins :

Je voyais dérouler devant moi tout ce qui s'est passé dans cet endroit, depuis le temps de nos ancêtres.

Comme c'est touchant de voir, dans cette église placée si paisiblement à l'ombre de cette belle Côte de Beaupré, ces tableaux, ces bâtons, ces béquilles et ces autres objets, laissés là par les pèlerins de toutes les parties du pays et suspendus aux murs, aux colonnes, aux corniches de cette maison de prière !

Que de douleurs du corps, que de peines de l'esprit, que de déchirements de cœur sont venus dans cet endroit, trouver un remède ou des consolations. Quels souvenirs des maux de la terre et quelles suaves pensées du Ciel n'évoque pas l'aspect de ce modeste sanctuaire !

Ne vous semble-t-il pas voir défiler devant vous la longue procession de ceux qui ont franchi, depuis deux siècles, le seuil de cette demeure de la Bonne Sainte Anne ? Ils sont venus à pied, en voiture, en canot, par terre et par eau, à travers la neige, de dix, de vingt, de cent, de deux cents lieues !

Voyez cette pauvre mère qui presse sur son sein son enfant malade ! Voyez cette fille qui conduit par la main sa mère aveugle ! Ce père qui soutient son enfant infirme ! Ce fils qui porte dans ses bras son père paralytique !

Voyez cette femme qui vient demander le retour d'un époux absent ! Ce mari qui vient supplier la guérison d'une épouse depuis longtemps malade.

Voyez ce pénitent qui s'avance pieds nus ! Voyez cet autre qui vient, de même, remercier d'une faveur signalée, obtenue par l'intercession de la patronne des affligés : cette personne qui demande la paix pour sa maison ; cette autre la fin des égarements d'un être, malgré tout, tendrement aimé !

Voyez ce voyageur échappé d'un péril imminent, ce matelot

sauvé du naufrage, ce milicien qui revient des combats : ne vous semble-t-il pas remarquer, sur leurs figures hâlées et leurs habits en désordre, la trace des orages, de l'eau de mer et de la poudre ?

Ils viennent de tous les points : les uns soutenus ou portés sur des mains aimées, les autres seuls s'aidant de leurs jambes de bois, d'autres enfin courbés sous le poids des douleurs qu'ils portent.

Les uns demandent, supplient ; les autres remercient ; les uns sont tristes, mais d'une tristesse résignée ; d'autres sont joyeux, mais d'une joie calme et recueillie.

Ils passent sans cesse, leur nombre est immense, mais cette réunion de tant de douleurs n'a point de clameuses lamentations, et ce concours de tant de joies n'a pas de bruyants éclats ! Ils sont par milliers, mais ils seraient par millions que la paix de cet asile n'en serait pas troublée ; car les seuls bruits qu'on entend dans le silence de ces lieux, sont les chants de pieux cantiques et le doux murmure de la prière.

— Mais quels sont donc ceux-là, qui tranchent sur les autres par leurs traits et leurs costumes ?

— Ce sont les premiers enfants du sol, les membres des tribus sauvages converties à la foi !

Remarquez-vous, au milieu d'eux, ces deux nobles vieillards ? C'est le chef des Micmacs et sa femme. Ils sont venus seuls dans leur canot d'écorce, malgré la distance. Ils sont âgés et, cependant, ils sont partis sans se munir de provisions ! De Ristigouche ici, ils ont demandé leur nourriture à l'aumône, de poste en poste. Ils ont jeûné tous les jours, durant ce long voyage, et prié continuellement.

Savez-vous ce qu'ils viennent demander à Sainte Anne ?

Ils viennent la prier de leur permettre d'établir, à Ristigouche, un pèlerinage à la bonne Sainte-Anne, et de vouloir bien aider leur tribu, du secours de son intercession, dans l'exécution de ce projet.

Ils représentent que les Micmacs viennent bien, de temps en temps, à la bonne Sainte-Anne-du-Nord, mais que tous ne peuvent pas venir ; ils demeurent si loin, si loin : tous cependant voudraient invoquer leur bonne patronne dans une église portant son nom. Eux sont venus cette fois, pour et au nom de la nation entière, demander cette faveur !

Sainte Anne a exaucé les Micmacs, comme elle en a exaucé bien d'autres !

Au reste, si elle n'obtient pas toujours ce qu'on demande, parce qu'on ne demande pas toujours ce qui nous convient le mieux, elle console toujours !

Heureux ceux qui croient !

FEUILLETON

LE CAPITAINE AUX MAINS ROUGES

XIII

La sœur du citoyen de Brutus.

(Suite.)

Il n'était guère beau le frère de Mariane ; on eût dit un pouliquet mal venu, mal bâti, et il fallait la tendresse des gens de la Genetière pour s'accoutumer à cette créature aux jambes torses, la figure de sourmi, plus semblable à un meneur de sabat, qu'à un chrétien ayant été honoré du baptême.

Tandis que Mariane était blanche comme un fleur de pommier, l'enfant nommé Antoine gardait un teint sombre, terreux. Encore, s'il n'eût été difforme que de sa personne ! mais là ! Antoine était plus méchant que laid, et il n'était point de jour où il ne se rendit coupable de quelque mauvais acte.

Les pommes des voisins disparaissaient, et quand une poule manquait dans un poulailler, si on cherchait dans les cendres du feu allumé par le petit berger, on y trouvait des plumes accusatrices, souvent même il commettait le mal sans y trouver de profit.

Il affolait les vaches, agaçait les taureaux, poursuivait de grandes huées les oies ahuries, chassait devant lui les moutons peureux, et ne savait qu'inventer de nouveaux méfaits.

On ne cessait d'adresser des plaintes sur son compte, et les gens de la Genetière suppliaient que l'on pardonnât, réparaient le dommage, et se montraient si bons et si doux que l'on sortait de la

maison pleins de bons sentiments pour Jeanne et Marianic.

Mais la mère Jeanne, si elle implorait grâce pour le délinquant, ne manquait pas de le réprimander. Elle croyait lui devoir autant que le pain, la leçon qui reprimait ou le châtement qui punit.

Antoine connaissait le cœur de la brave femme. Il se mettait à genoux, promettait de ne plus tomber dans les mêmes fautes, jurait de s'amender, pleurait à sanglots, et Jeanne se tournait vers Marianic, disant :

“ Ne faut-il pas encore essayer de la douceur ? ”

La jeune fille prenait l'enfant dans ses bras et le présentait aux baisers de sa mère.

Mais ce système de débonnairété et d'indulgence, qui eût suffi à un enfant honnête et bien intentionné, eut pour Antoine de terribles conséquences.

Il abusa de l'adorable bonté de sa mère ; il rit de la douceur de Marianic. Leurs qualités lui parurent un moyen facile de tromperie ; il comprit vite que s'il affectait un vif repentir, on lui ferait toujours grâce, et il devint hypocrite et menteur.

Les deux femmes, à qui on exprimait des doutes sur la sincérité d'un repentir sans cesse suivi de chutes nouvelles, se révoltaient à cette pensée : Antoine était folâtre, malicieux, mais son cœur valait mieux que sa tête.

Jeanne mourut dans cette illusion, et Marianic lui jura de tout sacrifier pour ce frère indigne de tant d'amour.

La jeune fille refusa tous les partis avantageux qui se présentèrent ; quand Antoine vint au monde, elle comptait 17 ans ; le garçon parvenu à la jeunesse trouva donc plutôt une seconde mère qu'une sœur dans Marianic, il absorba à son profit cette vie pleine de sève.

En grandissant, loin de s'améliorer, Antoine se pervertit de plus en plus. Ses espiègleries dégénérèrent en actions coupables. Jadis on lui pardonnait par pitié ; plus tard on s'abstint de le dénoncer à cause de la grande terreur qu'il inspirait dans le pays.

Antoine Quérar ne voulut point labourer la terre ; il craignait le travail régulier et honnête ; il lui fallait l'existence vagabonde de la route, les nuits solitaires et sombres passées sous la futaie, l'hospitalité du hasard, les auberges de carrefours.

Il quitta donc la Genetière quand il eut seize ans, emportant quelques écus réservés pour la gabelle, et volant la croix d'or que Jeanne légua à Marianic.

Le vieux paysan et la jeune fille masquèrent cette fuite en disant qu'Antoine voulait apprendre un métier ; mais un homme du pays étant allé à une foire peu éloignée, y rencontra le garnement, une balle sur le dos, et vendant des mouchoirs de Chollet, des bagues de Saint-Hubert et des épingles d'étain.

Il le confia seulement aux gens de Genetière, car il appréciait et aimait ses voisins. Le vieux labourer demeura tout attristé, et Marianic s'effraya de cette existence nomade.

Au bout de deux ans, Antoine reparut.

Il était richement vêtu, et étalait des marchandises nombreuses et variées : des bijoux, des dentelles, des mitaines de soie et de fins souillers, et même des flacons d'essences venus de Paris.

Il affecta une grande joie de revoir son père, s'accusa de lui avoir fait tort de quelques écus, et posa sur la table un sac de pistoles.

Puis il ajouta :

“ Voici une autre croix d'or, Marianic. ”

La jeune fille la repoussa.

“ Merci, dit-elle, je n'aime pas les bijoux et n'en veux pas porter. . . . Je tenais à la relique de ma vénérée mère. . . . Tu as enlevé ce que nous t'eussions donné de bon cœur. . . . Si tu fais fortune, tant mieux ; quant à nous, le champ de la Genetière nous suffit. ”

Antoine se leva pâle de colère.

“ Pour refuser de la sorte mes présents, crois-tu donc que j'aie volé ce que je t'offre ? ”

— Dieu me préserve de le penser, ” murmura Marianic. . .

Le vieillard, qui avait machinalement attiré à lui le sac d'argent, et qui faisait tinter les pistoles, les repoussa en entendant la réponse de sa fille.

Antoine ne dit rien. Il mit le sac dans sa poche, écrasa la croix d'or sous ses pieds, rattacha à son dos par des bretelles son ballot de marchandises, et demeura muet, debout, presque menaçant, appuyé contre l'angle de la cheminée.

Il passa la nuit à la Genetière, partit au matin, et resta cinq ans sans revenir.

Un grand changement s'opéra pendant ce temps ; il apprit à lire et à écrire. Qui lui enseigna une prononciation hasardee, et une orthographe fantaisiste ? il ne le dit point ; mais il tira vanité de son mince savoir et affecta plusieurs fois d'écrire devant Marianic.

L'humble fille, qui ne jalousait rien, fut heureuse de voir s'augmenter les moyens qu'Antoine possédait de gagner de l'argent. Il prospérait et parlait souvent de ses économies.

A de rares intervalles il reparut encore dans le département. Son père mourut pendant une de ses absences ; le dernier mot du labourer à Marianic fut :

“ Ton frère ! ton frère ! ”

Marianic renouvela au moribond la promesse faite à Jeanne. Elle restait seule au monde, la pauvre fille, toute seule. . . . Comme elle ne pouvait labourer, et qu'il lui fallait peu pour vivre, elle laissa le champ en friche se contentant de ce qu'elle gagnait.

Marianic ne possédait pas un grand esprit ; elle gardait dans le cœur une grande timidité. N'ayant plus le puissant mobile du bien-être de son père pour activer son désir de gagner de l'argent, elle n'en voulut que pour s'acheter du pain. Peu à peu même Marianic s'ennuya de se pourvoir de lin, de songer à vendre son fil ; elle s'arrangea avec une fermière qui l'estimait graduellement. Anna lui donnait du pain le matin, lui trempait de la soupe à midi, s'occupait de son repas le soir, et Marianic filait de l'aube à la nuit pour Anna. Quand la brave femme s'apercevait que Marianic était trop misérablement vêtue, elle lui donnait un jupon neuf, et ainsi de suite pour tous les objets de son habillement.

A force de songer à son frère, de se lamenter sur sa conduite, de repasser dans sa tête des souvenirs anciens, Marianic devint triste, triste, à croire que cette tristesse dégénérerait en maladie.

Et de fait cette mélancolie la minait lentement.

Elle n'avait jamais eu le cerveau actif ; ses facultés s'engourdisaient.

Marianic ne s'écartait point d'un cercle d'idées pénibles, toujours semblables, toujours désolées.

Et tandis qu'elle filait son éternelle quenouille, elle répétait :

“ Son salut, Seigneur Jésus ! son salut ! ”

Elle avait toujours été pieuse ; à mesure qu'elle vieillissait, elle témoignait un ferveur plus grande. Le chagrin affaiblissait son corps, la foi soutenait son âme. Le dimanche elle ne quittait point l'église de la journée, assistant à tous les offices pour elle d'abord, ensuite au nom de son frère. On la vénérât dans le pays, et quelques-uns la regardaient comme une âme privilégiée, l'appelant non plus *Marianic*, mais *Innocente* ! car doucement, et par de lentes gradations, son esprit de colombe et d'agneau remontait vers le ciel. Elle ne paraissait pas souffrir de la variation des saisons, ni des intempéries. Quand il faisait beau, elle s'asseyait dans le champ en friche où poussaient les marguerites, où les coquelicots étalaient leurs fleurs rouges, à côté des cornets découverts du bluet d'azur. Les abeilles et les papillons bourdonnaient et volaient autour d'elle ; les oiseaux prenaient à ses pieds les miettes de son pain noir ; toutes les créatures faibles, humbles et douces l'entouraient et la caressaient, et pendant ce temps-là Marianic chantait d'étranges complaintes, imprégnées d'une poésie de terroir dont rien ne rend la grâce, sorte de mélépée qui s'en va traînant ses dernières notes, comme la brise mourant dans les épis ployés.

De loin on entendait la voix claire de la Marianic, et les pasteurs, non moins confiants que les brebis, les faneurs des abeilles, s'ébattaient près de la triste fille, lui demandant des yeux, de la voix et du geste :

“ Une complainte, Marianic, une complainte ! ”

Un jour la fileuse de la Genetière voyant autour d'elle un groupe d'enfants blonds, eut comme une souvenance du temps où elle était heureuse, alerte et jolie ; du temps où Jeanne la regardait avec le regard extatique des mères, où le champ devenu sauvage ne laissait point pousser d'ivraie, où Antoine cherchait des nids dans les buissons. . . . Cette réminiscence se produisit subitement à sa mémoire, une complainte à laquelle on ne saurait assigner de date, mais dont la musique, en raison de ses tonalités bizarres, assigne plus de deux siècles à cette œuvre. (A continuer.)

Danger de boire de l'eau froide

Un correspondant du *Journal de Québec*, écrit ce qui suit :

« Les journaux de Québec nous apprennent qu'un cultivateur du nom de Vallée, est mort subitement, sur le chemin de Beaufort, pour avoir bu de l'eau froide alors qu'il était en transpiration. Je crois bien, faire, à ce propos, de vous signaler une recette que j'ai vu employer dans les *Highlands* d'Ecosse, par les montagnards, et qui permet, alors même qu'on est dans une grande transpiration, de boire, sans aucun danger, un verre d'eau glacé. La recette consiste simplement à jeter dans le verre, une pincée de farine d'avoine. Cette infusion ne donne aucun goût à l'eau, et elle constitue un préservatif infaillible.

ANNONCES.
**LISTE DES LETTRES NON RECLAMEES
AU BUREAU DE POSTE DE
STE. ANNE DE LA POCATIERE**

Anctil, Eusèbe	Abbott, Miss F. M.
Beaulieu, Dlle Eliza	Bossé, Dlle Luce
Béribé, William	
Dubé, Vve Louison	Dubé, Vincent
Guy, Antoine	
Lévêque, Germain	Lajeunesse, Isaïe
Lévêque, Dlle Vict.	Litalien, François
Martin, Thomas	
23 juillet 1868. J.	DIONNÉ, M. P.

CONCOURS PROVINCIAL
AGRICOLE ET INDUSTRIEL
POUR
1868
OUVERT A LA
PUISSANCE DU CANADA
AURA LIEU A LA
CITE DE MONTREAL,
**Mardi, Mercredi, Jeudi et Vendredi
15, 16, 17 ET 18 SEPTEMBRE,**
DANS LE
PALAIS DE CRISTAL

Rue Ste. Catherine, et sur le terrain de la Ferme des Prêtres dans le voisinage immédiat situé entre les Rues Guy et Sherbrooke.

Prix offerts . . \$10,000 à \$12,000

Pour les listes de prix et les blancs d'entrée dans le département agricole s'adresser au Secrétaire de la Chambre d'Agriculture, No. 615, Rue Craig, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture du Comté.

Dans le département industriel on pourra se procurer des listes de prix et des blancs d'entrée en s'adressant au Secrétaire de la Chambre des Arts et Manufactures, Institut des Artisans, Grande Rue St. Jacques.

Les entrées dans le département agricole devront être faites le ou avant Samedi, le 22 août prochain, au Bureau du Secrétaire,

No. 615, Rue Craig. Pour les produits agricoles on recevra les entrées jusqu'à samedi, le 5 septembre.

Dans le département industriel, les entrées devront être faites le ou avant le 15 septembre, au Bureau de la Chambre des Arts et Manufactures.

Chaque concurrent devra payer un dollar en faisant son entrée, ce qui lui donnera droit à un billet d'admission pendant tout le concours.

Des arrangements ont été faits avec les principales lignes de chemin de fer et de navigation, pour rendre à destination, franc de charge, tout objet exposé qui n'aura pas été vendu.

Les concurrents étrangers dans le département industriel auront autant d'espace que possible pour exhiber leurs objets, mais ne pourront pas entrer en compétition pour les prix.

Pour plus amples informations s'adresser aux soussignés, Secrétaires-Conjoints de l'Association Agricole.

GEORGES LECLERE,

Sec. de la Chambre d'Agriculture.

A. A. STEVENSON,

Sec. de la Chambre des Arts et Manufactures.

Montréal, 29 juin 1868.

The Rural Gentleman

JOURNAL MENSUEL

**D'AGRICULTURE, D'HORTICULTURE
AFFAIRES RURALES, &c**
Publié en langue anglaise à Baltimore

La direction de ce journal n'épargne aucune dépense pour rendre cette feuille des plus intéressantes. La rédaction est faite par des hommes pratiques tant en horticulture qu'en agriculture. Ce journal donne une attention toute particulière en ce qui concerne l'élevage et le soin des animaux. Cette partie est confiée à un médecin vétérinaire très recommandable.

Les avis spéciaux sont insérés à 20 centins par ligne.

Les mentions spéciales concernant une annonce sont publiées à 25 centins par ligne.

Des Agents sont demandés dans le but de donner une plus grande circulation à ce journal.

Adressez 6 centins au soussigné par lettre affranchie, et vous recevrez en retour une copie du journal.

J. B. ROBINSON & CO.

Editeurs

No. 2 N. Eutaw St. Baltimore, MD.

G. AMYOT, AVOCAT, tient son Bureau au No. 6, Rue St. Louis, Haute-Ville Québec, (bâtisse des Franc-Maçons) et suit les Cours de Montmagny et de Beauce.

MARCHANDISES NOUVELLES
VENANT D'ÊTRE RECUES:

CHAPEAUX de satin (Import. Française,) Chapeaux de Paramata, Chapeaux de Mérinos noir, Chapeaux de Mérinos gris, Chapeaux de Feutre, (grande variété) Couvertures de Chapeaux, Casquettes, etc.

MÉRINOS Français Double Violet, Mérinos Français Double Noir, Mérinos Français Simple Noir, Cordé Royal, Drap d'Albert, Drap d'Été, Saie, Serge, etc.

—Ceintures de Soie avec Franges, Ceintures de Laine, Etoffes à Ceintures, Rabats, pour Messieurs du Clergé.—

—AUSST—

CHAPEAUX de Satin, Chapeaux de Feutre, Chapeaux de Paille Noir, pour Messieurs du Clergé.

GANTS Noirs d'Alexandre, Gants de couleur d'Alexandre, Gants Noirs de Jouvin, Gants de couleur de Jouvin; Gants de Soie, de Fil, etc.

VINAIGRE de Toilette, Eau de Cologne, Eau de Lavande, Extrait Double et Triple, Huile Philocôme, Lait Antéphélique, Pommes, Savons Parfumés, Encens, Sachets.

En vente chez

A. HAMEL & FRÈRES,

Québec, 30 mai 1868. Rue Sous-le-Fort.

RUCHES AMÉLIORÉES
A VENDRE PAR LE SOUSSIGNÉ.

CES RUCHES ont obtenu une Médaille d'Argent à l'Exposition Universelle de Paris de 1867. Tandis que la Société Centrale d'Apiculture de Paris honorait le Soussigné d'une Abeille d'honneur en Or pour ses services rendus à l'Apiculture.

La Ruche de l'Amateur, à cadres mobiles, en Bois ou en Paille, la seule qui permette à l'homme instruit de cultiver les Abeilles avec système. —Prix \$5.00.

La Ruche de la Fermière Canadienne, de l'invention du Soussigné, la seule adoptée à notre climat qui puisse être conduite facilement par la femme du cultivateur. —Prix \$2.50.

D'amples renseignements sont donnés à ceux qui achètent ces Ruches.

A vendre chez M. W. EVANS, marché Ste. Anne, Montréal, et par

THOS. VALIQUET

Apiculteur à St. Hilaire.

A NOS ABONNÉS

Ceux qui désirent payer leur abonnement à la *Gazette des Campagnes* et qui ne pourraient s'adresser directement à l'Éditeur, à Ste. Anne, pourront le payer en s'adressant à MM. les Agents ordinaires des localités, ainsi que chez les principaux libraires suivants : MM. Rolland et fils, à Montréal ; MM. Garant & Trudel, à Québec ; M. A. Kérouack, à St.-Hyacinthe.